



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DEUG

Question écrite n° 2385

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur la nécessité de lutter contre l'échec en premier cycle universitaire. En effet seuls 45,5 % des étudiants obtiennent leur DEUG en deux ans. Même si ce chiffre laisse apparaître une nette amélioration par rapport aux deux dernières décennies, il n'en révèle pas moins que l'échec en premier cycle universitaire reste à un niveau très élevé. Cette situation résulte, dans un très grand nombre de cas, d'un déficit d'information en amont et du manque d'accompagnement du futur étudiant dans la construction d'un véritable projet professionnel. L'engagement dans un cycle de formation procède bien souvent plus d'un choix par défaut que d'une orientation réellement choisie et adossée à des critères tels que les aspirations et les capacités du postulant mais aussi les ouvertures offertes à la sortie de la formation. Il lui demande donc s'il ne pense pas qu'il conviendrait d'améliorer la coordination entre l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur pour une meilleure orientation des futurs étudiants.

Texte de la réponse

Depuis 1995, les différents ministres chargés de l'enseignement supérieur ont fait du renforcement de l'efficacité des premiers cycles universitaires un objectif prioritaire de leur politique. L'importance de cet axe majeur a été réaffirmée tout récemment. Le ministre, dans sa conférence de presse du 7 octobre 2002, a rappelé que la réussite à l'entrée de l'enseignement supérieur est un des chantiers prioritaires qu'il entend mettre en oeuvre. Il a affirmé qu'il fallait mieux orienter, mieux accueillir les étudiants à leur entrée à l'université et leur donner également une solide culture générale pour leur permettre une meilleure adaptabilité. 1. Une meilleure orientation des bacheliers : le dysfonctionnement de l'orientation des bacheliers technologiques et professionnels est la cause de leur échec en DEUG. Il a été en effet constaté que près de 80 % des bacheliers généraux réussissent leur DEUG en trois ans et que seulement 38 % des bacheliers technologiques finissent par l'obtenir, quel que soit le temps mis pour y parvenir (de deux à cinq ans). Parallèlement, 50 % des bacheliers technologiques entrant en DEUG avaient demandé une inscription dans une filière sélective. C'est pourquoi tout bachelier technologique ayant en premier voeu souhaité une formation technologique courte, tout particulièrement en BTS, doit bénéficier d'une priorité pour y être admis. De même, le passage vers les STS des bacheliers professionnels qui en ont le projet et les capacités doit être favorisé. Toutefois, il ne s'agit pas d'orienter de façon autoritaire les bacheliers vers telle ou telle filière ni d'interdire à certains de poursuivre des études universitaires. Les étudiants doivent rester libres de leur choix, mais en pleine connaissance de cause, et non pas par défaut. La période d'orientation doit par ailleurs être prolongée. Le constat a été fait que le dispositif de réorientation à la fin du premier semestre mis en place en 1997 n'avait pas répondu aux attentes. Il a donc paru souhaitable d'ouvrir la possibilité de choix de réorientation jusqu'à la fin de la première année de DEUG. C'est pourquoi, à travers les campagnes d'habilitation, l'accent est mis sur le renforcement de la méthodologie universitaire en première année de DEUG. Outre un véritable apprentissage du travail universitaire, l'étudiant devrait ainsi être à même de réfléchir à son projet de formation, voire à son projet professionnel, et choisir une orientation véritablement adaptée. 2. Les progrès de l'accueil : le constat fait par les universités que l'une des

causes de l'échec des étudiants en premier cycle est le décalage entre les connaissances acquises dans le secondaire et les connaissances requises en première année de DEUG, les a amenées à renforcer et à repenser l'information donnée dans les lycées aux élèves, mais aussi aux enseignants et aux équipes éducatives du second degré. C'est pourquoi, en complément des actions dites « classiques telles que journées portes ouvertes, présentation des formations lors de forum » ou de journées des formations, salons d'information grand public, on peut citer plusieurs actions nouvelles tentant de créer un lien plus fort entre le secondaire et le supérieur : échanges d'étudiants et d'élèves : des étudiants vont dans un lycée et font une présentation de leur condition d'étudiant, puis chaque lycéen est accueilli pendant une journée à l'université ; présentation des formations dans les lycées par des tuteurs ; entretien préalable individuel avec tous les futurs bacheliers candidats à une inscription. Désignation d'un ou plusieurs étudiants « correspondants » issus du même lycée que les bacheliers et d'un enseignant « ressource » ; mise en place d'une réflexion sur les programmes de lycées et de DEUG sciences et construction d'outils pédagogiques directement utilisables par les enseignants du secondaire et du supérieur ; journée d'information différenciée selon les publics visés : enseignants, équipe éducative, conseiller d'orientation, proviseur ; création d'une mission de coordination secondaire-supérieur soit au niveau de l'université, soit au niveau de l'académie. En outre, la modernisation des outils d'information et le développement des produits multimédias (cédéroms, banque de données, bornes interactives, logiciels d'aide à l'orientation, vidéoconférences) permettent de présenter de manière attractive et vivante un ensemble d'informations complexes. Les SCUIO mettent également en place une information plus qualitative en liaison avec les organisations professionnelles pour une meilleure connaissance des débouchés professionnels et des différentes filières. 3. Les présidents d'université ont été invités, lorsque cette fonction n'était pas déjà assurée, à désigner pour la rentrée 2001 un directeur des études, dans les filières accueillant une centaine d'étudiants ; cet enseignant devra notamment veiller à la cohérence des enseignements dispensés ; il sera également l'interlocuteur privilégié des étudiants concernés. 4. La pluridisciplinarité : la pluridisciplinarité est de plus en plus ressentie comme une nécessité dans le domaine de la formation ; les arrêtés d'avril 2002 relatifs aux cursus de licence et de master, permettent aux universités de mettre en place des parcours diversifiés pluridisciplinaires, qui reposent sur l'accompagnement pédagogique personnalisé et qui permettent une meilleure mobilité de l'étudiant. 5. Dispositif d'aide à la réussite : il a été demandé aux universités de généraliser à l'ensemble des formations de premier cycle, des aménagements qui ont fait leurs preuves dans les filières scientifiques, tels l'enseignement en petits groupes, le développement de l'expérimentation et l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication ; il leur a été également demandé de réfléchir à de nouvelles modalités d'organisation des formations, non seulement en semestre, mais aussi en crédits capitalisables, dispositif qui permettra d'offrir des parcours de formation plus diversifiés, et donc plus individualisés. L'ensemble de ces actions conduit certes 45,5 % des étudiants à réussir leur DEUG en deux ans, mais aussi 68,8 % d'étudiants à obtenir leur DEUG en trois ans.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2385

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 septembre 2002, page 3049

Réponse publiée le : 25 novembre 2002, page 4488